



## **ASIE/BANGLADESH - Persistence de la violence contre les femmes, victimes sans protection**

Dhaka (Agence Fides) – Les statistiques de la police et les rapports des ONG oeuvrant afin d'établir les droits des femmes au Bangladesh montrent une certaine tendance à l'augmentation de la violence contre les femmes. Selon les données de la police, en 2004, ont été enregistrés 2.981 cas de violence liés à la dote alors qu'au cours des neuf premiers mois de 2012, ce nombre est déjà passé à 4.563 cas. En outre, alors qu'en 2004, étaient enregistrés 2.901 cas de viol, cette année, jusqu'à la fin août, en ont été enregistrés 2.868. Selon les militants, les femmes bengalaises subissent actuellement davantage de violences mentales que par le passé même si elles ne peuvent être quantifiées et que nombre d'entre elles demeurent cachées. Toutefois, le suicide dans ce pays est la première cause de décès chez les femmes. Souvent, les atrocités ne sont pas enregistrées par peur de harcèlement de la part de responsables religieux ou politiques et une grande partie des cas enregistrés finissent par être liquidés comme calomnies. Chaque année au Bangladesh sont déposées environ 5.000 plaintes pour harcèlement pour la dote. En 2010, la police en a reçu 5.331 pour arriver à 7.079 en 2011.

Les données de la Bangladesh National Women Lawyers' Association (BNWLA) indiquent que des 420 cas de viol enregistrés en 2011, seuls 286 sont arrivés devant un tribunal. Le gouvernement du Bangladesh a cependant adopté une série d'actions légales afin d'améliorer la situation des femmes, à commencer par le Suppression of Violence against Women and Children Act de l'an 2000. En 2009, a été approuvé le National Human Rights Act suivi par le Domestic Violence Act en 2010. Le Bangladesh est également signataire de conventions internationales visant à protéger les femmes et leurs droits. Toutefois, jusqu'à présent, bien peu a été fait pour leur garantir un environnement sûr. (AP) (Agence Fides 29/10/2012)